Envoyé en préfecture le 16/02/2022
Reçu en préfecture le 16/02/2022
Affiché le 16/02/2022
ID : 011-241100593-20220210-C2022_01-DE

Grand NARBONNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Didier MOULY

Séance publique du 10 FEVRIER 2022 à 18h00	Date de convocation : 25 janvier 2022

Délibération
N°C2022_01

Membres en exercice :	**77**
Votants :	
Suffrages exprimés : Pour : Contre : Abstention :	

SECRETAIRE DE SEANCE : MONIE Jean-Marie

PRESENTS : ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; CALMON Julien ; CASTAN Luc, CHALULEAU Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURREGES Jean-Pierre ; COURTIEL Aurélia ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DELFOUR Grégory ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; FRERE José ; GOUIRY Catherine ; GUENFICI Ali ; HERAS Guillaume ; HERNANDEZ Joël ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; LOÏS Lydie ; LUCIEN Gérard ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; MOULY Didier ; PARRA Eric ; PENET Yves ; PY Michel ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TAURAND Francis ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine ; TUBAU Marcel ; VERGNES Magali ; VIALADE Alain ; VICO Alain ; VITASSE Florence

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : CODORNIOU Didier ; PALMADE-GIMENEZ Muriel

EXCUSES : BASTIE Yves ; DARAUD Jean-François ; PECH Olivier ; PINET Marie-Christine ; RIVEL Jean-Luc ; ROGER-MATEILLE Séverine **EXCUSES EN COURS DE SEANCE : CODORNIOU Didier (jusqu'à la délibération C2022_03) ; IBANES Alexandra (jusqu'à la délibération C2022_04) ; PALMADE-GIMENEZ Muriel (jusqu'à la délibération C2022_04) ; ROCHER Edouard (jusqu'à la délibération C2022_03)**	**EXCUSES AVEC PROCURATION : ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; AMBROSINO Jean-Marc ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CESAR Jean-Paul ; CHING Monique ; DEBLED Serge ; HUYNH-VAN Nathalie ; KAISER Stéphanie ; RUDENT Yann** **PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : CODORNIOU Didier (à partir de la délibération C2022_33) ; IBANES Alexandra (à partir de la délibération C2022_05) ; ROCHER Edouard (à partir de la délibération C2022_33 jusqu'à la délibération C2022_32)**

Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – INTERCOMMUNALITE – Installation des conseillers communautaires de la Commune de Cuxac d'Aude

La commune de Cuxac d'Aude a connu des élections partielles intégrales, conformément aux articles L.258 alinéa 1 et L.270 du code électoral (perte du tiers ou plus de ses membres).

Par un arrêté préfectoral N°MCLI-GG-2021-300, les électeurs de la commune ont été convoqués pour procéder à l'élection des 27 conseillers municipaux et de deux conseillers communautaires.

Envoyé en préfecture le 16/02/2022
Reçu en préfecture le 16/02/2022
Affiché le 16/02/2022
ID : 011-241100593-20220210-C2022_01-DE

N°C2022_01

Le 1er tour organisé le 9 janvier 2022 a été conclusif.

Suite à celui-ci Monsieur Grégory DELFOUR et Madame Sandrine TIXIER ont été élus conseillers communautaires.

L'article L.237-1 du code électoral dispose que le mandat de conseiller communautaire est incompatible avec l'exercice d'un emploi salarié au sein de l'établissement public de coopération intercommunale ou de ses communes membres.

Monsieur Grégory DELFOUR était en poste au Grand Narbonne au sein du service transition énergétique et il s'est mis en disponibilité.

Dès lors n'étant plus en situation d'incompatibilité, il peut exercer son mandat de conseiller communautaire.

Le Conseil décide :

- D'installer Monsieur Grégory DELFOUR et Madame Sandrine TIXIER en tant que conseillers communautaires de la Commune de Cuxac d'Aude.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture

le : |PREF|
et de sa publication
le : |AFF|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,
Maître Didier MOULY,

Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne,
Communauté d'Agglomération